

DOSSIER D'ENQUÊTE · 6 × 6

Tout était arrangé

Trois-Corbeaux — un dimanche de famille

Le rapport

Le dimanche, à Trois-Corbeaux, les vitrines restent allumées, les voisins bavardent sur le trottoir et, chez les Renaud, on dresse la grande table à midi. Michel Renaud tenait le magasin général, et il tenait aussi le reste : les horaires, les livraisons, les conversations, l'avenir des autres. Il avait raison neuf fois sur dix ; c'est la dixième qui faisait mal. Quand leur mère est devenue trop fragile pour vivre seule, il a réglé la question en trois jours : elle viendrait chez lui, et son frère cadet, qui s'occupait d'elle depuis des années, l'a appris quand tout était déjà décidé. Ce dimanche-là, on a retrouvé Michel sans vie quelque part dans le magasin, la table mise et le repas jamais servi. Dehors, la conversation du dimanche n'a même pas été interrompue. Le frère n'était pas le seul à avoir perdu sa place dans le grand arrangement de Michel.

1. Marthe Audet, 26 ans

Domestique chez les Renaud, elle lavait, servait et tenait compagnie à la vieille dame depuis trois ans. Michel a tout réorganisé autour de sa mère sans demander l'avis de personne, et il a retiré ce soin à la jeune femme en une phrase : elle a perdu la seule personne qui la traitait comme une fille.

2. Françoise Dubé, 48 ans

Comptable du magasin depuis quinze ans, elle est aussi la filleule de la vieille dame. Elle offrait de l'accueillir chez elle et la chambre était déjà préparée ; Michel a refusé devant tout le monde, en rappelant qu'une filleule n'est pas une fille.

3. René Denault, 60 ans

Colporteur, il s'arrête à Trois-Corbeaux deux fois par mois depuis vingt ans, toujours pour la même tasse de thé avec la vieille dame. Michel l'a chargé d'annoncer sa décision à toute la rue avant d'en parler aux siens : il a récolté les reproches du village pour un choix qui n'était pas le sien, et on ne lui offre plus de chaise.

4. Jean Charland, 40 ans

Charretier, il livre les marchandises du magasin dans les villages voisins. Chaque dimanche depuis quinze ans, il emmenait la vieille dame faire le tour du village sur sa charrette ; Michel a mis fin à la promenade en trois mots, sans lui en parler, et quinze ans de dimanches se sont effacés d'un coup.

5. Gisèle Giguère, 41 ans

Employée du magasin depuis douze ans, elle connaissait la vieille dame mieux que personne. C'est elle qui a osé dire à Michel que sa mère perdait la tête ; il a tout réglé en trois jours, l'a écartée de tout ce qui touchait sa mère, et depuis elle vit avec l'idée d'avoir trahi la vieille dame.

6. Noël Mercier, 68 ans

Représentant en marchandises, il passe quatre fois par an prendre les commandes et connaît la vieille dame depuis leurs quinze ans. Michel a décidé qu'on ne verrait plus sa mère sans son accord, puis a expliqué poliment au vieil homme qu'à son âge on fatigue les gens : l'ami de toujours a compris qu'il ne la reverrait plus.

Tout était arrangé

LES ARMES

Le fer à repasser · La hachette · La barre à clous · La balance de cuivre · La bouteille de sirop · Le bocal de bonbons

LES LIEUX

Le dépôt de barils · Le logement · L'étage aux malles · Le grand comptoir · La remise · Le rayon des étoffes

Les règles de cette affaire

- Chaque lieu contient exactement un suspect et une arme. Chaque suspect et chaque arme se trouve dans un seul lieu.
- Toutes les pièces du dossier et tous les témoignages sont vrais.
- La scène du crime désigne le lieu du meurtre. Retrouvez le suspect et l'arme qui s'y trouvaient.
- Une croix écarte une association, une coche la confirme. Il faut une seule coche par ligne et par lieu dans chaque groupe (suspects ou armes) ; après une coche, barrez les autres cases de la ligne et de la colonne dans ce même groupe.
- Une seule accusation : notez votre coupable et votre arme pour le lieu du crime indiqué dans le dossier, avant d'ouvrir le corrigé séparé.

- PIÈCE DU DOSSIER**
René avait dans la paume des échardes venues du manche de la hachette.
- PIÈCE DU DOSSIER**
On a trouvé dans la poche de Françoise une poignée de caramels pris dans le bocal de bonbons.
- PIÈCE DU DOSSIER**
Les allées et venues de Gisèle ont été reconstituées : elle n'est passée ni par le dépôt de barils, ni par l'étage aux malles, ni par la remise.
- TÉMOIGNAGE — FRANÇOISE**
« René n'est allé ni au dépôt de barils, ni à l'étage aux malles, ni à la remise, ni au rayon des étoffes. »
- PIÈCE DU DOSSIER**
Un fil de la robe de Gisèle était resté accroché à la barre à clous.
- PIÈCE DU DOSSIER**
La fouille de l'étage aux malles, coffres et caisses compris, est formelle : le fer à repasser n'y était pas.
- PIÈCE DU DOSSIER**
La bouteille de sirop, qui coulait, a taché le tablier de Marthe.
- PIÈCE DU DOSSIER**
Les traces de pas de Marthe ont été relevées dans la poussière de la remise.

Tout était arrangé

9

PIÈCE DU DOSSIER

La balance de cuivre porte les empreintes de Jean.

10

TÉMOIGNAGE — NOËL

« Françoise n'était ni au dépôt de barils, ni au logement, ni à l'étage aux malles, ni au rayon des étoffes. »

11

LA SCÈNE DU CRIME

Le corps de Michel a été découvert à l'étage aux malles, entre les caisses.

Tout était arrangé

Croisez. Éliminez. Accusez.

Suivez la ligne du suspect ou de l'arme jusqu'à la colonne du lieu. Notez une croix si l'association est impossible, une coche si elle est certaine. Reportez les exclusions dans les autres cases.

Suspects et armes	Le dépôt de barils	Le logement	L'étage aux malles SCÈNE DU CRIME	Le grand comptoir	La remise	Le rayon des étoffes
SUSPECTS						
Marthe						
Françoise						
René						
Jean						
Gisèle						
Noël						
ARMES						
Le fer à repasser						
La hachette						
La barre à clous						
La balance de cuivre						
La bouteille de sirop						
Le bocal de bonbons						

Mon accusation

Au lieu du crime indiqué dans le dossier, j'accuse :

Le suspect

L'arme

Une seule accusation. Le corrigé vous attend dans un fichier séparé.